

## MANNEVILLE-LA-RAOULT

*Eure, canton de Beuzeville, arrond. de Bernay, 336 hab.*

L'église de Manneville-la-Raoult, dédiée à saint Germain, dresse la silhouette élevée et élégante de sa façade, à flanc de coteau, face au village. Son plan comprend une nef de trois travées et un chœur, de moindre volume, de deux travées, se terminant par un chevet plat. Une chapelle a été accolée au flanc sud, dessinant une sorte de faux transept.

La façade occidentale, percée d'une porte plein cintre, est puissamment épaulée par de hauts contreforts à trois glacis ; elle est surmontée d'un clocher carré, de charpente, à courte flèche octogonale. Le tracé d'une arcade à l'angle nord-ouest de la chapelle laisse à penser que le mur sud était flanqué d'un collatéral. Les structures les plus anciennes de l'église remontent au début du XII<sup>e</sup> siècle.

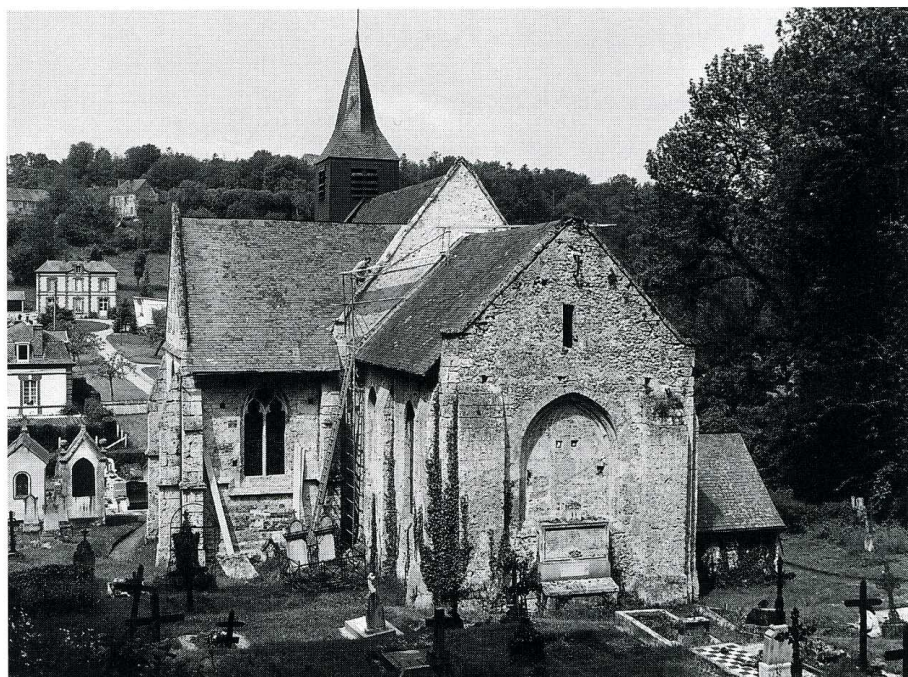
La façade, le mur gouttereau sud et la chapelle présentent un bel appareillage de pierres de taille, tandis que le mur nord est constitué d'un simple blocage. Les ouvertures de la nef, baies géminées sous une grande arcade en plein cintre, conçues dans un style pseudo-roman, ont été agrandies en 1925 selon un dessin décevant. Celles du chœur, deux sur chaque côté, la cinquième au chevet, actuellement murée, présentent un tracé en

Manneville-la-Raoult (Eure).  
Eglise Saint-Germain.  
Vue du sud-est. C. Kollmann,  
cl. 1984, Inv. gén.





Manneville-la-Raoult (Eure).  
Eglise Saint-Germain.  
1. Chevet. Y.Miossec, cl. 1984,  
Inv. gén.  
2. Façade occidentale.  
C.Kollmann, cl. 1984, Inv. gén.



1



2

A.D. Eure, G 1690 avec notamment fondation d'une confrérie de charité approuvée par Louis Merlier, vicaire général de l'évêché de Lisieux, 24 juillet 1660.

tiers-point ; elles ont, selon toute vraisemblance, été percées au XIII<sup>e</sup> s. et reprises bien ultérieurement. Seule la chapelle, construite au XV<sup>e</sup> s., a su conserver un beau fenestrage à trois lancettes.

A l'intérieur, les deux travées de chœur sont voûtées sur croisées d'ogives ; la section de ces dernières est constituée d'un tore épais et assez grossier ; leur retombée se fait sur des colonnes engagées dont les chapiteaux sont ornés de godrons et de palmettes. Mais les campagnes de restauration abusives de ces dernières années, en soulignant les joints au ciment, ont accusé le caractère sommaire des décors. La nef est couverte d'un plafond, la chapelle du croisillon sud d'une voûte du XV<sup>e</sup> s., reprise au XIX<sup>e</sup> siècle. Il semble enfin, à la lecture des cartes postales de l'église du début du siècle, que celle-ci disposait alors d'un riche mobilier qui paraît avoir été quelque peu malmené au moment des réaménagements intérieurs.

Pour la réfection de la toiture et celle des maçonneries du pignon est, la Sauvegarde de l'Art Français a accordé une subvention de 120 000 F en 1996.

E. G.-C.